

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 27 juin 2016

ORDRE DU JOUR

- 1- Procès verbal du conseil d'école du 19 février (pour approbation),
- 2- Point sur la gouvernance et l'équipe de direction,
- 3- Point sur le règlement intérieur : annexe Parie-Sud – annexe UCP – annexe UPOND,
- 4- Point sur les stages et le tutorat (pour information),
- 5- Conventions DAFPA/universités : préparations aux agrégations internes et les stages dits « courts » (pour validation),
- 6- Convention avec le collège Le Village de Trappes sur la mise en place d'outils pédagogiques (pour validation),
- 7- Maquettes (pour validation) :
 - a. M1 alternant,
 - b. MEEF 2 Maths option informatique,
 - c. MEEF MCC particulières Techno-pro,
 - d. Modifications MEEF 4,
- 8- Capacités d'accueil,
- 9- Questions diverses.

1- Procès verbal du conseil d'école du 19 février (pour approbation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés le procès verbal du conseil d'école du 19 février 2016, sous réserve des modifications apportées (21 pour / 0 contre / 2 abstentions).

5- Conventions DAFPA/universités : préparations aux agrégations internes et les stages dits « courts » (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés les tableaux récapitulatifs des conventions DAFPA/universités hormis la ligne relative à la convention entre l'UCP et le collège Le Village de Trappes (tableau stages courts) (25 pour / 0 contre / 0 abstention).

6- Convention avec le collège Le Village de Trappes sur la mise en place d'outils pédagogiques (pour validation),

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés un accord de principe pour la convention avec Le Village de Trappes (25 pour / 0 contre / 0 abstention).

7- Maquettes (pour validation) :

a. M1 alternant,

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la maquette M1 alternant (24 pour / 0 contre / 1 abstention).

b. MEEF 2 Maths option informatique,

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la maquette MEEF 2 maths option informatique (25 pour / 0 contre / 0 abstention).

c. MEEF MCC particulières Techno-po,

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés la maquette MEEF MMC particulière Techno-pro (25 pour / 0 contre / 0 abstention).

d. Modifications MEEF 4,

Le conseil d'école adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés les modifications MEEF 4 (25 pour / 0 contre / 0 abstention).

Le président du conseil d'école



Christian FORESTIER